



Bâle, le 18 décembre 2015

Communiqué de presse

## La Suisse doit renoncer à l'ingénierie génétique

**Bio Suisse salue la décision du Conseil fédéral de prolonger le moratoire sur les OGM jusqu'à fin 2021. L'organisation faitière des producteurs bio exige qu'on mette à profit ces quatre années supplémentaires pour élaborer une base légale pour une agriculture et un secteur agroalimentaire sans manipulations génétiques.**

L'agriculture suisse doit rester exempte d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Bio Suisse rejette catégoriquement toute idée de coexistence de l'agriculture avec et sans OGM et exige que le Conseil fédéral profite de la prolongation du moratoire sur les OGM jusqu'à fin 2021 pour élaborer une base légale qui permette à la Suisse d'avoir à long terme une agriculture et un secteur agroalimentaire exempts de manipulations génétiques.

Une coexistence entre organismes GM (génétiquement modifiés) et non GM aurait des conséquences dévastatrices pour les producteurs bio car une contamination avec des OGM rendrait les produits bio invendables. Sans compter que la coexistence ferait inutilement renchérir les produits bio et l'ensemble des denrées alimentaires suisses. Le moratoire sur les OGM permet actuellement de se passer de séparation des flux des marchandises et de couverture des risques. Dans le contexte des petites structures suisses, une coexistence qui obligerait à mener en parallèle les deux systèmes séparément provoquerait inmanquablement une forte augmentation des coûts.

Les OGM sont interdits en bio parce que leur utilisation comporte de gros risques, parce que les consommateurs les refusent et parce qu'ils sont fondamentalement incompatibles avec les principes de l'agriculture durable. L'ingénierie génétique n'est d'ailleurs utilisée que pour la production industrielle de masse. Dans le monde entier elle favorise la régression de la biodiversité, augmente la pollution de l'environnement par le glyphosate, provoque des problèmes de mauvaises herbes résistantes et augmente la dépendance des agriculteurs à l'égard des multinationales agricoles. L'agriculture suisse peut se passer de tout cela sans problèmes. La Suisse doit en effet se profiler avec des produits de haute qualité et faire avancer la poursuite du développement de systèmes de production durables en misant sur la sélection, la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprise.

La charte de qualité adoptée par d'importants acteurs de la branche et la réussite des programmes de marques et de labels comme Bio Suisse, IP-Suisse ou Suisse Garantie en tiennent compte et renoncent déjà aujourd'hui aux manipulations génétiques pour renforcer la confiance des consommateurs.

### Pour plus d'informations:

Lukas Inderfurth, Responsable du Service médias de Bio Suisse, 061 204 66 25, [lukas.inderfurth@bio-suisse.ch](mailto:lukas.inderfurth@bio-suisse.ch)  
Martin Bossard, Responsable des affaires politiques de Bio Suisse, 076 389 73 70, [martin.bossard@bio-suisse.ch](mailto:martin.bossard@bio-suisse.ch)

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 6000 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 840 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict Cahier des charges de Bio Suisse. Le Bourgeon garantit des produits de haute qualité agricole, écologique, nutritive et gustative. [www.bio-suisse.ch](http://www.bio-suisse.ch)